

Services de soins de longue durée



New  Nouveau
Brunswick

Services familiaux et communautaires

Que sont les services de soins de longue durée?

Les services de soins de longue durée regroupent toute une gamme de services communautaires, de services de soins personnels, de santé et de santé mentale.

Ces services sont disponibles pour les adultes et les personnes âgées, peu importe votre diagnostic médical.

À qui s'adressent ces services?

À ceux et celles qui ont des limitations fonctionnelles les empêchant à long terme d'effectuer les activités quotidiennes normales comme par exemple marcher, s'occuper de leurs soins personnels, préparer les repas, etc. et dont la famille ou les amis ne sont plus en mesure de fournir les soins nécessaires.

Comment détermine-t-on l'admissibilité?

En évaluant :

- le fonctionnement quotidien de la personne
- le niveau de soins et de surveillance nécessaires

Où ces services sont-ils offerts?

Les services de soins de longue durée sont dispensés à domicile ou dans un établissement résidentiel.

Qui paiera pour ces soins?

Les soins de longue durée ne sont pas couverts par l'Assurance-maladie. Votre revenu et vos avoirs seront pris en considération pour déterminer combien vous aurez à payer.

Le gouvernement paie pour ceux et celles qui ne sont pas en mesure de défrayer le plein coût des services.

Comment savoir si je suis admissible?

En communiquant avec votre bureau local des Services familiaux et communautaires, votre bureau local des Services de santé mentale ou avec le Programme extra-mural de votre région.

